



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 8, n° 4, avril 2019

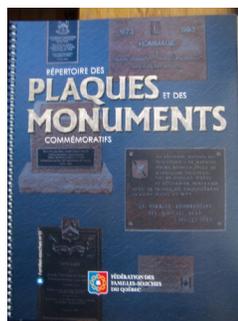
Le mot du président

Maintenant que la Fédération se porte beaucoup mieux, il y aurait bien des projets à mener parmi ceux qui ont été laissés de côté en 2015 ou 2016, quand nos problèmes d'ordre financier sont venus accaparer les esprits et les énergies et ce, surtout à cause de l'aide financière que l'on menaçait de nous retirer et qui l'a finalement été.

Au dernier numéro, il a été question de tourisme généalogique, notamment du projet *Passeur de mémoire*, et aussi de la plaque apposée à Sainte-Anne-de-Beaupré, en 1958, à l'occasion d'un grand ralliement des familles Lessard. Plusieurs associations de familles peuvent évoquer l'existence d'une telle plaque ou d'un monument, voire parfois plusieurs, apposée ou érigé ici ou en France au fil des ans. La Fédération a d'ailleurs produit un guide de 85 pages en 2005 qui traçait le bilan de ces réalisations. En 2014, il était question de mettre ce document à jour.

Il nous reste des copies de ce guide que vous pouvez obtenir en nous transmettant un courriel à president@fafq.com. Au lieu d'en produire une nouvelle édition en ajoutant les plaques ou monuments apparus depuis 2005, nous pourrions ajouter un onglet sur le site Internet de la FAFQ. On y présenterait une photo de l'objet, la date de son dévoilement et l'événement qui a donné lieu à sa création. Cela offrirait de nombreux avantages comme celui de rendre possible une mise à jour en continu de ce dossier des plaques et monuments.

Si on ne pense qu'aux plaques, il s'en est ajouté plusieurs depuis 2005. De mémoire, je pense à celle qui a été apposée à Dieppe, en France au cours d'un voyage des Lévesque. Le 15 septembre 2017,



des Lévesque se sont retrouvés à la chapelle canadienne de l'église Saint-Jacques de Dieppe, une des paroisses où Jeanne Chevalier, leur ancêtre Fille du Roy, a vécu.

Je vous lance donc une invitation. Si vous avez connaissance de l'existence d'une plaque ou d'un monument qui n'apparaissait pas dans le Répertoire publié en 2005 ou qui a été dévoilé par la suite, faites-nous parvenir l'information pour que nous puissions lancer sur le site Internet de la FAFQ une nouvelle

page portant sur ce sujet. Tout en étant plus économique que la publication d'un nouveau répertoire, cette façon de procéder pourra rejoindre plus de monde et contribuer au développement du tourisme généalogique.

Ce n'est pas le seul projet que la Fédération pourrait mener à bien. Les associations qui ont existé au cours des cinquante dernières années et qui sont maintenant éteintes ont par exemple laissé tout un héritage qui est constitué, en sus des plaques ou monuments, de bulletins saisonniers, de dictionnaires généalogiques ou d'autres publications. Il serait fort intéressant de se donner un instrument pour repérer ce qu'il y a dans cet héritage qui a vraiment une valeur historique ou patrimoniale. Il y a une réflexion en cours à ce sujet. Nous y viendrons dans un prochain numéro.

Enfin, nous vous suggérons de nouveau de mettre sur votre site Internet un lien menant aux *Nouvelles de Chez nous* pour le bénéfice de vos membres et de ceux qui s'intéressent aux associations de familles.



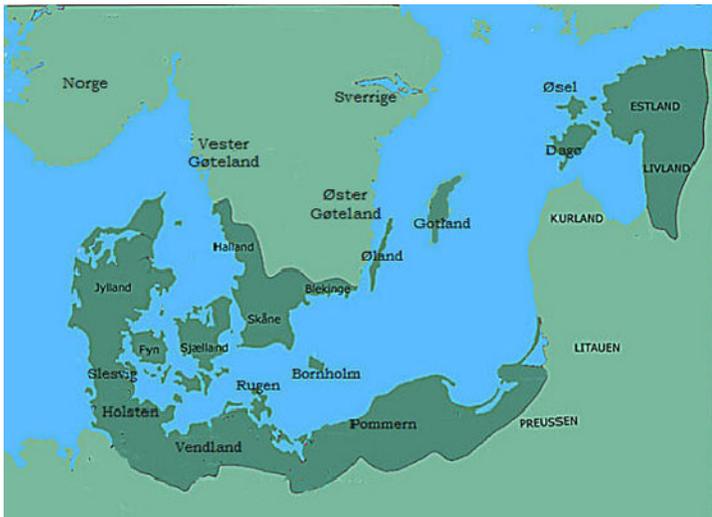


Mon cheminement avec les tests d'ADN (6^e partie)

Les résultats provenant des tests d'ADN doivent s'interpréter en fonction de l'Histoire des lieux auxquels ils nous relient. Ayant découvert de nombreuses traces de gens nommés Beruby dans l'Angleterre du Moyen âge, j'étais convaincu jusqu'ici que ce nom était essentiellement porté par des francophones descendant des Normands arrivés là avec la conquête de 1066 par Guillaume le Conquérant ou à la suite de celle-ci, à l'époque du Royaume Anglo-Normand, avant 1204. Les résultats que nous avons obtenus au test du BIG-Y 500¹ ont permis d'enrichir une nouvelle hypothèse sur l'origine ancienne des Bérubé, celle de **Danois** de racines germaniques qui seraient venus en Angleterre sous le règne de *Knud den Store (Le grand)*. Les historiens anglais les qualifient souvent de **Saxo-Danes** ou même parfois d'Anglo-Vikings.

Rappelons que Knud (Canute en français) fut roi d'Angleterre de 1016 à 1035, ses fils prolongeant ce règne jusqu'à 1042. Knud a bien mérité son surnom car il fut à la même époque roi du Danemark et même de Norvège, constituant ainsi un véritable empire nordique. Il aurait également renforcé son autorité en Angleterre en épousant Emma, la fille du duc de Normandie Richard Sans Peur, en 1017. Fils du roi danois Sven à la Barbe fourchue, sa mère aurait par ailleurs été une princesse slave, voire selon certains la fille du duc de Pologne.

Avant de devenir roi, Knud fut gouverneur de Poméranie, cette longue côte sud de la Mer Baltique qui, faisant face à la



Scandinavie, appartient aujourd'hui à l'Allemagne et à la Pologne. Il y avait là, non seulement des Scandinaves, mais aussi des Slaves voisinant des Germains du Nord.

Knud aurait amené en Angleterre de 3 000 à 4 000 *housecarles* (en vieux norrois *húskarlar*), probablement recrutés en bonne partie dans le territoire dont il avait été gouverneur. Il s'agissait en quelque sorte d'une petite armée de gardes du corps, des guerriers régis par des règles strictes et entraînés sur le modèle des *Jomsvikings*. Ces derniers, des mercenaires provenant de Jomsburg, sur une île proche de l'actuelle Pologne, ont également participé à la conquête de l'Angleterre.



Par Michel Bérubé
Président, FAFQ

Quelque temps plus tard, Knud les a cependant chassés après une querelle avec leur leader Thorkell Le Grand, un Jomsviking, qui alla pour sa part vivre en Suède. La plupart de ses hommes se serait réfugié dans le Cotentin, en Normandie, là où d'autres Vikings (l'armée de Thorketil) s'étaient également réfugiés un siècle plus tôt, en 918. Ils ont continué de s'opposer à la christianisation des leurs, d'où leur surnom de païens. Leurs descendants ne se sont assagis pour de bon qu'au temps de Guillaume le Conquérant, en partie parce que celui-ci leur a donné l'occasion de participer sous ses ordres à la conquête de l'Angleterre, en 1066.

Il y a fort à parier que d'autres éléments de cette population de Poméranie ont suivi Knud en Angleterre durant son règne. Ces gens y ont certainement été identifiés comme des Danois parce qu'ils venaient d'une région alors intégrée au Royaume danois. Mais, ces Danois n'étaient sans doute que rarement d'origine scandinave. La découverte de traces d'Europe de l'Est dans l'ADN *autosomal* de quelques Bérubé peut laisser croire que nos ancêtres, bien que d'origine nord-germanique comme les Francs ou les Anglo-Saxons, viennent eux aussi de cette région marquée par une présence slave (Vendland et Pommern sur la carte). La proportion élevée de Bérubé appartenant aux groupes sanguins AB/B se comparant plutôt à ce que l'on trouve en Pologne qu'en Europe de l'Ouest, cela ajoute un argument dans le même sens. En même temps, on ne peut négliger le fait que les Hommes du nord pratiquaient le commerce des esclaves, souvent recrutés parmi les Slaves (le mot esclave se dit d'ailleurs *slave* en anglais). On peut se demander si certains ne se sont pas réservés une belle Slave

¹En réalité, le test porte sur 1000 plutôt que 500 SNPs. Dans mon cas, il y en avait 245 dont j'étais porteur. Le résultat était négatif pour les 755 autres.



comme concubine et du même coup, une descendance germano-slave.

J'avais un doute au sujet de cette hypothèse danoise, ne sachant pas jusqu'à quel point et pendant combien de temps la Poméranie a pu être un territoire danois. Un article récemment paru dans les journaux annonçait qu'un enfant de treize ans venait justement de découvrir dans le nord de l'Allemagne, dans l'île de Rügen, un trésor caché là sous le roi danois Harald 1^{er} (910-987), lequel se serait éteint dans cette région de Poméranie. Harald 1^{er} était le grand-père du roi *Knud den Store*. Les pièces de monnaie les moins anciennes dateraient de 980.

Au sujet d'Harald 1^{er}, je suis également tombé sur le passage suivant d'un vieux volume de 1843 intitulé *Histoire de la Scandinavie, Danemark, Suède et Norvège*. Il est écrit : « Dès le commencement de son règne, il fut appelé au secours de ses frères d'armes, menacés de perdre la Normandie. Il équipa une flotte considérable, combattit avec eux, et parvint à leur rendre la libre possession de cette belle province ». Cela établit certainement un lien clair entre les Vikings « danois » de Poméranie et la Normandie.

Il y a également un lien à faire avec les *Saxo-Danes* du nord de l'Angleterre. J'ai déjà écrit un texte sur les Beruby de l'ouest du Yorkshire. Il y était question de Barraby Grange, autrefois *Berubi Grange*, un manoir situé à proximité de *Kirkby Overblow* au nord de Leeds. Il y avait une place forte à un mille de *Berubi Grange*, toujours connu comme *Morke-re Hill*, qui constituait au XI^e siècle, avant l'arrivée des Normands, le siège de trois *princes du Nord* que l'on qualifiait de *Danois saxonisés*, ce qui ne fait pas une grande différence à mes yeux avec des « Saxons danois » ou plus précisément, des Danois d'origine nord-germanique.

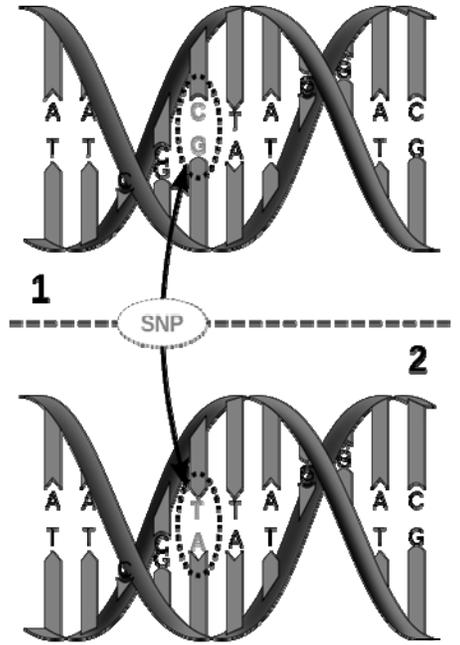
Si nos ancêtres appartenaient à un groupe de Danois d'origine germano-slave, cela pourrait expliquer pourquoi notre ADN-Y ne concorde pas tout à fait avec celui des Anglo-Saxons ou des Normands testés jusqu'ici. J'espérais que nous pourrions, avec le temps, avoir une confirmation de cela par les résultats que d'autres personnes de « notre espèce » pourront obtenir au BIG Y 500. J'ai quand même été pris par surprise dernièrement lorsque j'ai appris qu'un Suédois, nommé Carlgren (Kärlgren à l'origine), obtenait des résultats au BIG Y 500 qui, tout en étant exceptionnels pour la Suède, ressemblaient de très près à ceux des Bérubé, assez pour penser que nous avions un ancêtre commun il y a plus de mille ans, durant l'ère viking ou juste avant.

À SUIVRE.

Petit document de vulgarisation

L'ADN, voilà bien un sujet qui nous rejoint même au cours de lectures qui n'ont rien à voir avec la biologie. Voici un extrait de « La trace de l'Araignée », un roman de Kathy Reichs, Éd. Robert Laffont, Paris 2011, traduction de l'américain, titre original *Spider Bones*, New York 2010, page 112. Cet extrait très concis permet de mieux s'y retrouver, notamment pour les SNPs.

« Chaque molécule d'ADN est composée de deux longues chaînes de nucléotides réunies au milieu à la façon d'une échelle. Chaque nucléotide se compose de sucre, de phosphate et de l'une des quatre bases azotées suivantes : adénine, cytosine, guanine ou thymine. A, C, G ou T. Ce qui compte, c'est la façon dont ces bases se succèdent, les séquences qu'elles forment. Par exemple, un individu peut être CCTA sur une position donnée, et un autre CGTA. Avec le



STR, ou séquence microsatellite, on analyse d'un seul coup une répétition continue de quatre ou cinq motifs ». Le SNP illustré dans ce dessin nous montre par ailleurs une micromutation, un « TA » s'étant faufilé chez un 2^e individu là où apparaissait un « CG » chez son géniteur. C'est à partir de là que l'on peut identifier un nouveau groupe d'individus, la micromutation se répétant ensuite de génération en génération chez les descendants du 1^{er} mutant. Ainsi, c'est par le SNP JFS0091 que les Bérubé sont maintenant identifiés à l'intérieur du groupe des porteurs des SNP R-U198 et S15627 plus anciens et eux-mêmes en aval du R-U106, encore plus ancien, qui caractérise des gens provenant des tribus germaniques. Parmi les très rares porteurs du JFS0091, les Bérubé d'Amérique et les Carlgren de Suède sont les seuls porteurs d'un SNP plus récent encore, le JFS0367, duquel émane une branchette JFS0366 à laquelle les Bérubé appartiennent.



Les services de santé au temps de la Nouvelle-France

Dans la colonie laurentienne, trois institutions hospitalières s'occupent de soigner malades et blessés. En 1639, trois augustines originaires de l'Hôtel-Dieu de Dieppe fondent l'Hôtel-Dieu de Québec. Cinq ans plus tard, celui de Montréal ouvre ses portes grâce aux efforts de Jeanne Mance. Les Sœurs hospitalières de Saint-Joseph de la Flèche prennent la relève quelques années plus tard. L'Hôtel-Dieu de Trois-Rivières, fondé en 1694, est administré par les Ursulines. À Louisbourg, la couronne fonde un hôpital et en confie la direction aux Frères de la Charité de Saint-Jean-de-Dieu en 1716. Contrairement aux institutions hospitalières canadiennes, qui s'occupent avant tout des habitants, cet établissement accueille majoritairement des soldats et des marins. À la Nouvelle-Orléans, l'État crée, en 1722, un petit hôpital du Roi, qu'un ouragan détruira peu de temps après. En 1734, il sera remplacé par l'Hôpital de la Charité, géré par les Ursulines. De petits hôpitaux royaux ont aussi existé à Port Royal et à Plaisance.

Les congrégations religieuses jouent un rôle de premier plan en Nouvelle-France, à la fois pour l'organisation et la prestation des soins de santé. À Québec et à Montréal, elles assument le financement et la gestion des institutions hospitalières; à Louisbourg et à la Nouvelle-Orléans, elles voient à la pleine gestion d'établissements fondés par la couronne. Peu importe l'institution, leurs soins visent autant la guérison des corps que le salut des âmes.



Chambre des malades

Le fonctionnement et l'aménagement des institutions hospitalières des colonies suivent le modèle métropolitain. Dans cette chambre d'Hôtel-Dieu reconstituée au Musée Canadien des Civilisations, le crucifix et l'autel sont bien en évidence. En effet, il s'agissait autant de sauver les âmes que les corps.

© Musée canadien des civilisations, photo Steven Darby, no. S93-14845

Hôtel-Dieu et hôpital général

En 1639, on fonde deux hôpitaux généraux : les Hospitalières administrent celui de Québec, les Frères Charon s'occupent de celui de Montréal, auxquels succéderont les Sœurs de la Charité.

À la différence des hôtels-Dieu, voués aux soins des malades et des blessés, les hôpitaux généraux du Régime français visent à résoudre le problème de la mendicité et de la marginalité. Ils

accueillent donc principalement les vieillards délaissés, les pauvres et les vagabonds, les handicapés et les « fous ». Ils servent aussi de lieux d'enfermement pour les prostituées et les filles de mauvaise vie.

L'exemple de Jean-Baptiste Turpin est éloquent. Ce traiteur de Détroit a fait enfermer son épouse parce qu'elle l'avait quitté à trois reprises pour faire ménage avec un Amérindien. Les deux premières fois, Turpin l'a ramenée de force au foyer. Après la troisième tentative, il l'a fait enfermer comme folle à l'Hôpital général de Montréal. La femme a toutefois réussi à s'enfuir en Nouvelle-Angleterre.

Les praticiens

Les religieuses ne sont pas les seules à assurer les soins de santé en Nouvelle-France. De nombreux laïcs jouent également un rôle primordial. Entre 1610 et 1788, on dénombre au Canada 544 praticiens : 512 chirurgiens, 20 apothicaires (dont 8 après la Conquête) et 12 médecins (dont 5 anglophones après la Conquête). On ne dispose pas de données aussi précises pour la Louisiane, mais on sait qu'elle compte au moins quatre médecins du roi, un apothicaire et quelques chirurgiens au XVIII^e siècle.

La pratique professionnelle de ces praticiens de la santé est calquée sur le système français. Presque tous viennent de la métropole et y ont étudié puisque les colonies ne possèdent aucune structure de formation professionnelle médicale ni corporation de métier.

Les médecins

Le médecin se situe au sommet de la hiérarchie professionnelle. Les dictionnaires le définissent ainsi : « celui qui a étudié la nature du corps humain et des maladies qui lui arrivent, qui fait profession de les guérir; qui fait l'art de rendre ou de conserver la santé » (Furetière et Trévoux). Il est donc considéré comme un homme de science. Dans ses fonctions, il se concentre sur trois aspects précis, qui nécessitent une bonne connaissance de tout ce qui compose la médecine et la pharmacie : le diagnostic (la détermination de la maladie), le pronostic (la prédiction du progrès de la maladie et des chances de guérison) et la prescription (le choix du traitement).

Contrairement aux médecins formés dans les universités, les chirurgiens doivent accomplir un apprentissage auprès d'un maître, puis un compagnonnage dans les hôpitaux, la marine ou l'armée. Ce n'est qu'au terme d'environ six ans de perfectionnement que les candidats peuvent passer l'examen de maîtrise.



En principe, le traitement des maladies internes est le propre du médecin, et celui des blessures et des maladies externes appartient au chirurgien. Un certain flou existe toutefois dans la répartition des tâches. Les premiers chirurgiens n'hésitent pas à se mêler de médecine générale et de pharmacie. Ils fabriquent parfois leurs médicaments, mais le plus souvent les achètent à des apothicaires et les revendent sous forme d'emplâtres, d'onguents et de baumes. Si les médecins s'en tiennent habituellement aux institutions et à la clientèle des villes, les chirurgiens, quant à eux, se rendent régulièrement à la campagne et dans les postes éloignés.



Michel Sarrazin

Il existe aussi une hiérarchie chez les chirurgiens coloniaux : au sommet se trouve le lieutenant du premier chirurgien du roi; au milieu, les chirurgiens ordinaires du roi et les chirurgiens majors des troupes; tout en bas, les simples chirurgiens. La fonction de lieutenant du premier chirurgien du roi apparaît au Canada en 1658, avec l'arrivée de Jean Madry et elle disparaît en 1742, avec le décès de Jourdain Lajus. C'est lui qui délivre les autorisations de pratiquer la chirurgie dans la colonie et assure la surveillance du travail des chirurgiens.

Le médecin se distingue du chirurgien et de l'apothicaire par ses grades universitaires, qui consacrent une formation essentiellement formelle et théorique. Ses titres et ses diplômes déterminent sa place dans la hiérarchie professionnelle. Ainsi, les médecins du roi occupent le sommet de la hiérarchie médicale coloniale et, à ce titre, doivent détenir un doctorat, tandis que la licence suffit normalement pour exercer la médecine. Au Canada, il s'agit principalement de Michel Sarrazin (1699-1734) et de Jean-François Gaultier (1742-1756), et en Louisiane, de Louis Prat (jusqu'en 1735), de son frère Jean (1735-1746), de Jacques Benigne de Fontenette (1746 jusqu'à environ 1760) et de François Lebeau (à partir de 1760).

Le médecin du roi doit veiller à la santé de la colonie. Il se rend tous les jours à l'Hôtel-Dieu de Québec ou de la Nouvelle-Orléans pour voir les malades soignés par les religieuses et pour convenir avec l'apothicairresse des médicaments à fabriquer et à administrer. Il se déplace très rarement dans les autres villes ayant un hôtel-Dieu, où les soeurs hospitalières sont secondées par quelques chirurgiens. Il doit en outre s'occuper des troupes militaires. En cas d'épidémie, il a le droit d'intervenir et de déterminer les mesures à prendre pour limiter la propagation de la maladie. À toutes ces obligations s'ajoutent les soins à une clientèle privée, composée de laïcs et de religieux.

Les chirurgiens

Comme dans la métropole, les chirurgiens occupent dans la colonie la plus forte proportion des spécialistes de la santé. Dans le cas du Canada sous le Régime français, ils représentent au moins 90 pour cent des effectifs.

Contrairement aux médecins formés dans les universités, les chirurgiens doivent accomplir un apprentissage auprès d'un maître, puis un compagnonnage dans les hôpitaux, la marine ou l'armée. Ce n'est qu'au terme d'environ six ans de perfectionnement que les candidats peuvent passer l'examen de maîtrise. En principe, le traitement des maladies internes est le propre du médecin, et celui des blessures et des maladies externes appartient au chirurgien. Un certain flou existe toutefois dans la répartition des tâches. Les premiers chirurgiens n'hésitent pas à se mêler de médecine générale et de pharmacie. Ils fabriquent parfois leurs médicaments, mais le plus souvent les achètent à des apothicaires et les revendent sous forme d'emplâtres, d'onguents et de baumes. Si les médecins s'en tiennent habituellement aux institutions et à la clientèle des villes, les chirurgiens, quant à eux, se rendent régulièrement à la campagne et dans les postes éloignés.

Il existe aussi une hiérarchie chez les chirurgiens coloniaux : au sommet se trouve le lieutenant du premier chirurgien du roi; au milieu, les chirurgiens ordinaires du roi et les chirurgiens majors des troupes; tout en bas, les simples chirurgiens. La fonction de lieutenant du premier chirurgien du roi apparaît au Canada en 1658, avec l'arrivée de Jean Madry et elle disparaît en 1742, avec le décès de Jourdain Lajus. C'est lui qui délivre les autorisations de pratiquer la chirurgie dans la colonie et assure la surveillance du travail des chirurgiens.

Le chirurgien

Les méthodes des praticiens coloniaux reflètent celles de leurs homologues européens. Ici, un chirurgien flamand du début du XVII^e siècle opère sous les yeux d'un curieux.

Ryckaert III, David. Le chirurgien. 1638. Huile sur bois. Musée des Beaux-Arts, Valenciennes, France. Crédit Photo: Erich Lessing / Art Resource, NY.



À suivre.

Tiré de :

Musée canadien de l'histoire (Musée virtuel de la Nouvelle-France)

Recherche originale : Stéphanie TÉSIO, Ph.D., historienne

<https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/vie-quotidienne/sante-et-medecine/>



25^e des familles Normand

L'Association des familles Normand d'Amérique tiendra son prochain rassemblement qui soulignera son 25^e anniversaire à l'hôtel Travelodge de Québec les 28, 29 et 30 juin 2019. Détails à venir.

* * * * *

28^e rassemblement des familles Perron

Le 28^e rassemblement de l'Association des familles Perron aura lieu les 10 et 11 août 2019 à l'hôtel Four Points by Sheraton au 35, rue Laurier, Gatineau, QC. Pour plus de détails, visiter le site de l'AFPA au www.famillesperron.org

* * * * *

Rassemblement des familles Bérubé

La prochaine rencontre des Bérubé aura lieu le 7 septembre 2019 au Domaine Joly-De Lotbinière. Détails à venir.

* * * * *

Rassemblement des Levasseur en septembre 2019

Un rassemblement des familles Levasseur et des Carmel, Borgia, Vasseur, Vassor... se tiendra à Québec, à l'Hôtel Travelodge, samedi le 14 septembre 2019.

Nous invitons à inscrire cette date à votre agenda. Le programme de la journée vous parviendra dans quelques semaines. Vous êtes invités ainsi que les membres de votre famille à venir rencontrer des descendants des ancêtres Jean, Pierre et Laurent Levasseur.

Jean-Pierre Levasseur
jean-pierre@levasseur.org



Association des familles Saint-Pierre-Dessaint Inc.

Le 31^e rassemblement des membres de l'association se tiendra les 13 et 14 juillet 2019 à l'hôtel Quality Inn de Lévis.

- Conférence de Marjolaine Saint-Pierre sur le Capitaine J.Elzéar Bernier
- Assemblée générale annuelle
- Visite du Fort de Lévis
- Banquet et soirée
- Dimanche: brunch des aurevoirs et visite libre de la ville de Lévis

Informations: [www.http://familles-stpierre.com](http://familles-stpierre.com)

site Facebook: Association Familles Saint-Pierre-Dessaint

L'Association des Descendants de Paul Vachon (Familles Vachon et Pomerleau)

Le rassemblement des membres de l'association se tiendra le 14 septembre 2019 au Collège Militaire Royal Saint-Jean, 15 rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 8R8.

- ◆ Assemblée générale annuelle
- ◆ Conférence relatant le voyage de Samuel de Champlain en 1609, sur le Richelieu et la découverte du lac qui porte son nom.
- ◆ Visite guidée du musée du Fort Saint-Jean.

Pour Informations :

Site Internet: [www.http://vachon-pomerleau.org](http://vachon-pomerleau.org)

et page Facebook:

www.facebook.com/Vachon-Pomerleau.org.



Fort Saint-Jean un site enchanteur aux abords de la rivière Richelieu. Pour plus de détails : concernant La Corporation du Fort Saint-Jean consulter www.cfs.qc.ca

Rassemblement des Côté

La rencontre annuelle de l'Association des Côté d'Amérique se tiendra le 8 juin 2009 à l'Auberge Au poste de traite, 2287, chemin Royal, Sainte-Famille, Île d'Orléans?



Rassemblement des Bernier le 7 et 8 septembre 2019

Un rassemblement des familles Bernier se tiendra à Ste-Anne-de-Sorel, à la Halte des 103 Îles, le 7 et 8 septembre 2019.

Nous invitons à inscrire cette date à votre agenda. Le programme de la journée vous parviendra plus tard. Vous êtes invités ainsi que les membres de votre famille à venir rencontrer des descendants des ancêtres André et Jacques Bernier

Pour info : ginettebernier36@gmail.com

Rassemblement des familles Rodrigue

Le 23^e rassemblement de l'Association des familles Rodrigue aura lieu le samedi 25 mai 2019 au Musée des Ursulines, à Trois-Rivières, QC. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site web :

www.famillesrodrigue.com

Fête annuelle 2019 des Cloutier d'Amérique

Vendredi 2 et samedi 3 août 2019

Golfeurs et golfeuses, la traditionnelle classique de golf se tiendra le vendredi 2 août au golf St Ferréol au pied du Mont Ste-Anne. Un souper avec animation canadienne suivra à l'Auberge Baker. Pour information/réservations : contacter Michel à : cloutier.michel@sympatico.ca

Samedi 3 août en matinée, revivez l'arrivée de Zacharie avec une tournée historique sur la côte de Beaupré suivie d'un dîner à l'Auberge Baker. Au retour de la visite qui nous ramènera à la Fraternité St-Alphonse à Beauport, place à l'assemblée générale. Un souper animé de musique clôturera ce 36^e rassemblement de l'Association des Cloutier d'Amérique. Mettez le tout à votre agenda dès maintenant.



Coûts / hébergement et réservations à venir dans un prochain numéro.



RASSEMBLEMENT des familles Hardy

Diner-Croisière sur le AML LOUIS JOLLIET

Samedi le 8 juin 2019

Les Hardy d'Amérique fêtent leur 20^e anniversaire lors de leur rassemblement annuel exceptionnel à Québec, sur le bateau-croisière AML LOUIS-JOLLIET

Le forfait comprend:

Le transport en autobus aller-retour de Neuville au débarcadère du bateau. Un diner trois services. Une croisière guidée (commentée), sur les terrasses extérieures du bateau, avec les compliments du Capitaine. Un service de bar est offert, mais non inclus dans le prix du forfait.

FORFAIT 75 \$

Rabais pour les membres 30 \$

Bienvenue à tous

Venez vivre une expérience différente tout en pensant à l'arrivée de nos premiers ancêtres à Québec.

* L'inscription au forfait Croisière est ***NON REMBOURSABLE*** pour tous

*** Date Limite pour l'inscription : 13 mai 2019**

Pour information : Gaétane (418) 876-2341 ghardy@videotron.ca

Romain (418) 878-3145 rhardy@globetrotter.net

Site internet : <http://familleshardy.com>





Cordélia Poirier

« Y'a pas que des saints à Saint-Canut ! »

Saint-Canut, à l'aube du 22 novembre 1897. Cordélia Poirier, née Viau, rentre chez elle de retour d'un voyage à Saint-Jérôme. N'ayant pas ses clés, elle frappe à la porte de son domicile sur la rue Principale. Son mari doit encore dormir... Elle frappe de plus en plus fort, sans aucun résultat. Cordélia s'adresse alors à son voisin, M. Bouvrette, qui s'introduit par une fenêtre à sa demande. Quelques secondes plus tard, il ressort horrifié: Isidore, le mari de Mme Poirier, est bien dans sa chambre, mais il est mort ! Oui, il est mort Isidore !!! La gorge tranchée et un bras transpercé d'un coup de couteau de boucher. Quelques meubles sont cassés et une bouteille de whisky vide se trouve près du corps.

Une demi-heure plus tard, la population de Saint-Canut est réveillée. La foule se précipite sur les lieux du crime et les autorités municipales postent des gardes pour empêcher les badauds de pénétrer dans la maison.

Cependant, les fins psychologues de la ville remarquent un fait bizarre. Cordélia ne semble pas tellement affligée par les événements. Elle va d'ailleurs, le jour même, jouer de l'harmonium à l'église pour un mariage. Et elle raconte à qui veut l'entendre que son mari vient de se suicider.

L'ensemble du village de Saint-Canut est au courant que, depuis un certain temps, le ménage Poirier « branlait dans le manche ». Cordélia a même eu une liaison avec un journalier alors que son mari était parti en voyage en Californie.

La rumeur publique se propage. On commence à gratifier feu M.Poirier de toutes les vertus. On parle aussi d'une assurance contractée par la victime pour la som-



Isidore Poirier et Cordélia Viau
(dessins de l'époque)

me de 2 mille dollars au bénéfice de sa femme.

Et la chère Cordélia, sans montrer la moindre affliction, continue à dire pis que pendre de son défunt mari. De plus, elle refuse d'aller voir le corps et achète un cercueil bon marché.

C'est le comble! Trois jours après le début de l'enquête, Cordélia Poirier est arrêtée

ainsi que son amant, le journalier Sam Parslow. On les emmène à la prison de Sainte-Scholastique, où les enquêteurs arrachent des aveux à la veuve: «c'est Sam Parslow qui a fait le coup». Puis, la dame change de version, se contredit...

Tout le Canada suit avec passion ce drame. Le jour du jugement arrive, la salle est pleine à craquer et les dames de la haute société québécoise sont au premier rang (du moins, celles qui ont pu trouver une place dans la salle).

L'avocat de Sam Parslow clame que son client est victime de la perfidie de cette femme diabolique (suite à sa performance lors du procès, Maître Calixte Éthier sera élu député libéral). Apparemment moins inspiré, Maître Leduc, avocat de Cordélia, contredit sa cliente en rejetant ses aveux et en plaidant le suicide du mari. Enfin, le juge Taschereau, décontenancé mais éloquent, fait ses recommandations au jury dans un discours de quatre heures!

La décision est unanime. Reconnus coupables, ils sont condamnés à la pendaison. La sentence fut exécutée le 28 avril 1900.

Tiré de : <http://histoire-du-quebec.ca/cordelia-poirier/>



**EN 2019, LA FAMILLE GAUVIN
CÉLÈBRE DEUX GRANDS ÉVÉNEMENTS :**
(1) CONGRÈS MONDIAL ACADIEN
(2) 250^e DE L'ARRIVÉE DES GAUVIN EN ACADIE

Il y a 250 ans, cette année, les Gauvin mettaient les pieds pour la première fois en Acadie. Imaginez-vous la chance que nous avons? Non seulement cet important anniversaire concorde avec un Congrès Mondial Acadien, mais le CMA 2019 a lieu dans la région qui a servi de porte d'entrée pour les Gauvin en Acadie!

Rappelons que les Gauvin sont en Amérique depuis plus de 350 ans. En fait, en 2015 on célébrait à Québec le 350^e anniversaire du mariage du pionnier des Gauvin, Jean, à l'orpheline parisienne Anne Magnan. Sous le régime français, la famille n'a pas bougé au-delà de la vallée du Saint-Laurent. Toutefois, après la guerre de la Conquête, en 1769, trois des arrières-petits-enfants de Jean et Anne quittaient le Canada (Québec) avec leur mère et beau-père, un réfugié acadien, pour venir s'installer dans l'ancienne Acadie à la région du Coude (Moncton). Quelques années plus tard, un cousin germain arrivait à Caraquet et par après, un petit cousin s'est établi à son tour à Saint-Basile.

CÉLÉBREZ AVEC NOUS À MONCTON / DIEPPE (NOUVEAU-BRUNSWICK) LES 16 et 17 AOÛT

Pour télécharger le programme complet :

<https://gauvinassociation.com/aga.pdf>



Douzième assemblée générale annuelle de l'Association des Chabot



Le 15 septembre 2019 se tiendra la 12^e assemblée générale annuelle des membres de l'Association des Chabot.

L'assemblée se tiendra au Salon des bâtisseurs de Saint-Lazare-de-Bellechasse, au coût de 35\$ par personne (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

OÙ?

Salon de bâtisseurs des Saint-Lazare-de-Bellechasse
138 rue de la Fabrique
Saint-Lazare-de-Bellechasse QC GOR 3J0

QUAND?

Dimanche le 15 septembre 2019 à 9 h 30

COÛT?

Il est possible de s'inscrire au coût de **35\$** (gratuit pour les 12 ans et moins).

Programme de la journée

- 9 h 30** – Inscription et visite du kiosque de généalogie des Chabot et des tables de matériel promotionnel
- 11 h 20** – Mot de bienvenue par le président
- 11 h 30** – Lunch
- 13 h** – Onzième assemblée générale annuelle de l'Association des Chabot
- 14 h 15** – Échanges entre les membres – clôture de la réunion »



La rencontre printanière



Association Lévesque Inc.

Les membres de l'**Association Lévesque Inc** leurs familles et leurs amis sont encore cette année conviés au « **Brunch** » du printemps »

Pour tenir nos agapes et dans l'objectif de varier le lieu de nos rencontres et ainsi favoriser la participation d'un grand nombre de personnes, nous avons choisi, dans la région de la Mauricie, la ville de **SHAWINIGAN**, où on retrouvait à l'époque de Jean Talon « les vieilles forges » et où, maintenant, on retrouve la Cité de l'Énergie.

Ce sont nos amies et collègues **Thérèse Lévesque de Sainte-Anne-de-la-Pérade** et **Anita Bacon de Trois-Rivières** qui se sont offertes pour organiser cette rencontre. Elles ont choisi l'**Auberge Gouverneur** où un délicieux Brunch dominical traditionnel sera servi pour la modique somme de \$25. pour les adultes et \$10. pour les enfants de moins de 12 ans.



Après le repas, les participants qui le désirent pourront se rendre au Parc de l'Île Melville où se trouve la Cité de l'Énergie. (1000 Avenue Melville) Pour \$19, on pourra profiter d'une visite guidée vers un spectacle Multimédia, une exposition permanente « Planète Énergie » – une visite de la Tour d'observation d'Hydro-Québec et une visite au Musée du Premier Ministre Jean Chrétien.

Le 19 mai, la nature se sera fait peau neuve, les arbres auront leurs feuilles d'un vert tendre, la végétation sera magnifique et l'approche de l'été nous assurera une température clémente...mais c'est votre chaleur qui réchauffera l'atmosphère.

Nous souhaitons qu'un Brunch-Bufferet à ce montant favorisera une grande participation dans une région où nous ne sommes pas allés très souvent pour nos rencontres. Pourtant, à Shawinigan, il y a de nombreuses personnes portant le patronyme Lévesque mais qui ne sont pas membres. Ces personnes recevront d'ailleurs une invitation très personnelle.

Sur le formulaire d'inscription joint à cet envoi du bulletin vous trouverez une description détaillée du menu qui y sera servi ainsi que l'adresse de l'Hôtel.

Pour les personnes qui viendront de loin, votre association a réservé un certain nombre de chambres à l'**Auberge Gouverneur, 1100 Promenade du St-Maurice** au tarif préférentiel de \$129./jour + taxes pour 2 personnes. Une personne supplémentaire coûtera \$20. /jour + taxes et il y a possibilité de 1 ou 2 lits.

Les membres du Conseil d'administration vous attendent nombreux, avec enthousiasme, à partir de 9 h 30, le 19 mai. Votre inscription avant le 1e mai faciliterait l'organisation de la rencontre.

Cordiale BIENVENUE à chacun/e

Françoise Lévesque-Paré, levesquesecretaire@gmail.com



25^E ANNIVERSAIRE LES FAMILLES PAGÉ D'AMÉRIQUE

Rassemblement et assemblée générale annuelle
7 et 8 septembre 2019
À Trois-Rivières

Samedi : Accueil et dîner sur la terrasse chez Boréal
Visite guidée de l'ancienne usine de filtration de la CIP
Conférence avec Jean-Philippe Marcotte, historien
Souper de groupe au Restaurant Vincenzo

Dimanche : Assemblée générale annuelle
Hommage à nos membres octogénaires
Brunch
Prix de présence

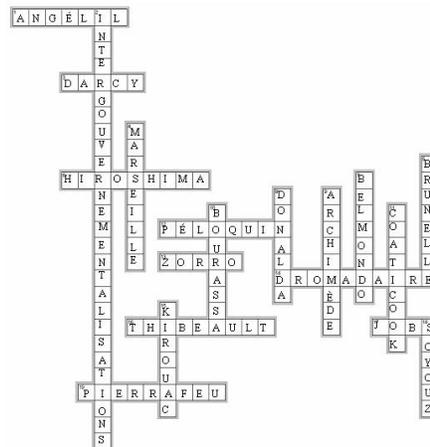
L'inscription au préalable est obligatoire, le formulaire est disponible sur demande. Pour de plus amples informations, veuillez contacter : Claude Pagé, président, 819-796-1642

BIENVENUE À TOUS LES PAGÉ ET LEUR FAMILLE

Réponses du mots croisés de mars 2019

Mots faciles... pas si facile que ça (n° 4)

Les réponses dans le prochain numéro...
Pas le droit d'aller voir sur Internet... c'est de la triche!





Marie-Joseph Angélique, esclave et pyromane

Marie-Joseph Angélique (née à Madère, au Portugal, vers 1705 et décédée à Montréal, QC, le 21 juin 1734). Angélique est une esclave noire, la propriété de Thérèse de Couagne de Francheville à Montréal.

En 1734, après que le quartier des marchands de la ville ait été rasé par le feu, elle est accusée d'avoir allumé l'incendie. Il est allégué qu'Angélique aurait commis l'acte en essayant de fuir l'esclavage. Elle est condamnée, torturée et pendue. Bien qu'on ignore toujours si elle a allumé ou non l'incendie, l'histoire d'Angélique est devenue un symbole de la résistance des Noirs et de la liberté.

Enfance et asservissement

Angélique naît à Madère, au Portugal, vers 1705. On ne sait que peu au sujet des 20 premières années de sa vie. Elle est fort probablement d'abord asservie au Portugal, un port actif de la traite transatlantique des esclaves. C'est probablement là qu'elle est vendue, au début de l'adolescence, au commerçant flamand Nichus Block. Angélique est amenée par bateau en Amérique du Nord, faisant possiblement escale en Flandre (aujourd'hui le nord de la Belgique), qui a des relations commerciales étroites avec le Portugal. Angélique arrive dans la Nouvelle-Angleterre, où elle est achetée à l'âge de 20 ans par le marchand français François Poulin de Francheville en 1725. Il la ramène dans sa ville natale, Montréal, en tant qu'esclave domestique. (Entre le moment où Angélique quitte l'Europe et celui où elle arrive à Montréal, elle est revendue au moins deux fois.)

Lorsque François Poulin de Francheville meurt en 1733, Angélique devient la propriété de sa veuve, Thérèse de Couagne, qui l'aurait rebaptisée de Marie-Joseph à Angélique, du nom de sa fille décédée. Angélique habite pendant neuf ans dans la résidence Francheville en tant qu'esclave. Pendant ce temps, elle accouche de trois enfants, dont aucun ne survit à la petite enfance. Les extraits de l'état civil indiquent que leur père est Jacques César, un esclave né à Madagascar et appartenant à un ami de la famille Francheville. Certains chercheurs croient que le couple aurait été forcé par leurs propriétaires à produire des enfants. Angélique a également un amant. Il s'agit d'un travailleur engagé blanc du nom de Claude Thibault qui lui aurait aidé à mettre le feu à Montréal. Les deux essaient de s'enfuir de l'asservissement.

Lutte pour la liberté

En décembre 1733, Angélique demande à sa maîtresse de la libérer. Madame de Francheville refuse de le faire. Cela rend Angélique furieuse. Elle amorce un « petit règne de terreur dans la maison ».

Elle répond à sa maîtresse, menace de la tuer en la « rôtiissant », se dispute avec les autres serviteurs de la maison, menace également de les « rôtir » et rend la vie tellement insupportable pour sa collègue Marie-Louise Poirier que celle-ci démissionne. (*The Hanging of Angélique*, 2006 — traduction)

Au début de 1734, Madame de Francheville vend Angélique à François-Étienne Cugnet de Québec pour 600 livres de poudre à canon. Elle n'attend que la fonte de glaces sur le fleuve Saint-Laurent pour livrer Angélique par bateau. Selon les rumeurs, Cugnet la revendrait en esclavage dans les Antilles. En apprenant qu'elle serait vendue, Angélique menace d'incendier la maison de Francheville, avec sa propriétaire à l'intérieur.

Peu après, Angélique s'enfuit avec Thibault avec l'intention de retourner dans son pays natal, le Portugal. Le couple met le feu au lit d'Angélique dans la résidence d'Alexis Monière, où Madame de Francheville les avait logés de façon temporaire, et s'enfuit vers la Nouvelle-Angleterre dans l'espoir d'y trouver un navire en partance pour l'Europe. Deux semaines plus tard, Angélique et Thibault sont capturés par la police près de Chambly. Ils rendent Angélique à sa propriétaire en attendant d'être transportée à Québec, tandis que Thibault est emprisonné. Une fois de retour à Montréal, Angélique continue à affirmer qu'elle brûlerait la résidence de sa maîtresse parce qu'elle voulait sa liberté.

Accusation d'incendie criminel

Le soir du samedi 10 avril 1734, une grande partie de Montréal, le quartier des marchands, est détruite par le feu. Au moins 46 édifices, dont la plupart sont des résidences, brûlent, en plus du couvent et de l'hôpital de l'hôtel-Dieu de Montréal. Angélique est accusée d'avoir mis le feu et est arrêtée par la police le 11 avril. Le lendemain, elle est portée devant la justice, accusée d'incendie criminel (crime capital passible de la peine de mort, de torture ou de ban-



nissement). Dans le système juridique français du XVIII^e siècle, tout accusé est présumé coupable. En Nouvelle-France, il n'y a pas de procès devant un jury. La partie défenderesse doit prouver son innocence devant un tribunal inquisitoire. Louis XIV interdit aux avocats de pratiquer leur métier dans la colonie.

Le 12 avril 1734, Angélique, âgée de 29 ans, comparait devant le juge Pierre Raimbault de la juridiction de Montréal. Sont aussi présents François Foucher, procureur du roi (avocat en chef et procureur), quatre notaires, ainsi que Claude-Cyprien-Jacques Porlier, secrétaire du roi et personnage important au tribunal.

Ainsi débute l'un des procès canadiens les plus spectaculaires du 18^e siècle. Plus de 24 témoins comparaissent, dont 23, incluant une fillette de cinq ans, affirment qu'ils croient que c'est Angélique qui a mis le feu, car, à un moment ou un autre, elle leur avait dit qu'elle le ferait. Un des témoins affirme avoir vu Angélique se diriger vers le toit avec un pot de charbon ardent quelques minutes avant l'incendie. La cour estime qu'elle avait voulu s'enfuir, et qu'elle avait mis le feu pour brouiller ses pistes.

Après un procès de six semaines, Angélique est déclarée coupable et condamnée à mort. Elle va se faire couper les mains, puis être brûlée vive. La sentence fait l'objet d'un appel devant la cour suprême à Québec, qui confirme la peine de mort, mais réduit les aspects atroces de celle-ci. Angélique sera torturée et pendue, puis son corps sera brûlé. Elle retourne à Montréal pour attendre sa mise à mort. Tout au long de son procès, au tribunal inférieur de Montréal comme au tribunal supérieur à Québec, elle nie avoir mis le feu.

Mise à mort

Le matin du 21 juin 1734, dans sa cellule, Angélique est torturée avec des brodequins, un instrument de torture médiéval qui lui broie la jambe. Le recours à la torture est courant dans les poursuites pénales du 18^e siècle; dans le cas d'Angélique, le tribunal veut qu'elle avoue avoir mis le feu. Soumise à la torture, elle perd son sang-froid et confesse son crime. Toutefois, elle refuse de nommer Claude Thibault comme incendiaire conspirateur. (Les juges croient que Thibault et Angélique ont mis le feu ensemble.)

Après la torture, Angélique, vêtue d'une chemise blanche et tenant dans sa main une torche enflammée (symbole de son crime), est amenée au portail de la Basilique Notre-Dame dans une charrette à déchets. Là, elle confesse son crime et demande le pardon de Dieu, du roi et du peuple. Ensuite, elle est pendue. Le bourreau et tortionnaire est Mathieu Léveillé, un esclave noir employé comme bourreau du roi. Le corps d'Angélique est exposé sur la potence pendant deux heures. À 19 h, il est placé sur un bûcher et brûlé. Les cendres sont recueillies et dispersées aux quatre vents.

Héritage

L'incendie de Montréal, ainsi que l'arrestation et le procès d'Angélique, en disent long sur la nature de l'esclavage au Canada, qui est une institution juridique qui existe pendant plus de deux cents ans. Il est possible que ce ne soit pas Angélique qui ait allumé le feu, mais elle est le bouc émissaire idéal : Noire, esclave, pauvre, étrangère; elle avait tout ce qui caractérise un paria. En tant qu'esclave, Angélique n'a aucun droit reconnu par la Nouvelle-France ou par la société blanche.

En revanche, c'est peut-être elle qui a mis le feu. Elle entretient beaucoup de rancunes contre la société blanche de Montréal. Les Blancs l'ont rendue esclave, l'ont privée de sa liberté et de ses droits fondamentaux, et lui ont enlevé une patrie qu'elle chérissait manifestement. À Montréal, elle avait essayé au moins une fois de s'enfuir de l'esclavage, mais était contrecarrée. Un incendie avait joué un rôle dans cette première tentative de fuite. Des siècles plus tard, Marie-Joseph Angélique est devenue un symbole de la résistance des Noirs et de la liberté.

La dramaturge Lorena Gale se fonde sur les transcriptions du procès pour écrire *Angélique*, mis en scène en 1995 et publié en 2000. En février 2012, la place publique en face de l'hôtel de ville de Montréal est nommée *Place Marie-Josèphe Angélique en son honneur*.

Tiré de : Afua Cooper, 18 février 2014

Mise à jour : Davida Aronovitch, 4 mars 2015

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/marie-joseph-angelique>



Peuplement et alimentation (1701-1760)...suite

Pierre Revol est un faux-saunier qui aurait pu faire une fort belle carrière à Grenoble où son père était procureur au Parlement. À défaut de ce brillant avenir, on le déporte en Nouvelle-France où il débarque vers 1740, pieds et poings liés. Devenu soldat, il doit à son mariage avec Charlotte Roy, fille du seigneur et homme d'affaires Joseph Roy, le nouveau tournant pris par son existence.

On devine en Revol un homme d'affaires doué, amoureux du risque et de l'imprévu. Son beau-père s'empresse donc d'en faire son associé. Bientôt, leurs fortunes atteignent des sommets. En 1748, le gouverneur de la Nouvelle-France s'adresse au ministre de la Marine pour lui dire toute son admiration pour l'ancien contrebandier devenu, en Nouvelle-France, un homme précieux et estimé. En conclusion, le gouverneur souhaite que l'on ne tarde pas à faire de l'homme d'affaires un citoyen comme les autres en le relevant de la peine de l'exil qui le contraignait à passer le reste de ses jours entre Montréal, Trois-Rivières et Québec.

C'est cette époque que Revol choisit pour décamper! Ayant acheté un navire de deux cents tonneaux, le *Comte de Saxe*, il le remplit de vivres et de marchandises et part faire du commerce aux Antilles. Bientôt prévenu, La Galissonnière veut faire arrêter le navire, mais l'entreprise se révèle périlleuse, car Revol se révolte.

Regrettant sa première lettre au ministre, le gouverneur informe son correspondant :

« J'avais envoyé après lui un détachement de soldats commandé par un sergent. Ce détachement a joint le navire à l'Île aux Coudres, à ce qu'on vient de me rapporter, mais quand il a approché du vaisseau, Revol a pris, dit-on, lui-même le porte-voix et a crié à la chaloupe de ne pas avancer, sinon qu'on allait les couler bas. En même temps il s'est présenté des gens armés de fusils sur le pont et (on) a détapé les canons, ce qui a obligé le sergent de se retirer (...) »

Revol devait être arrêté à la Martinique, mais, selon l'historien Pierre-Georges Roy, on ne l'inquiéta pas trop, car il poursuivit ici son entreprise de commerce. Son esprit d'initiative le poussa à ne pas toujours attendre l'assentiment de son beau-père et associé avant de prendre certaines décisions. Cette attitude amena les deux hommes devant les tribunaux.

Leur association se trouva irrémédiablement gâchée par le décès de Marie-Jeanne Couture, femme de Joseph Roy et belle-mère de Revol au mois d'avril 1745. Joseph Roy, marié en communauté de biens, devait partager la moitié des biens du couple entre ses quatre enfants. Pressés d'hériter, Pierre Revol et son beau-frère Charles Lecours demandèrent l'intervention des tribunaux qui donnèrent raison à Joseph Roy de tarder à partager une fortune péniblement amassée.

Longtemps après, vers 1755, Revol courut à sa ruine en devenant responsable de la ferme du Gros Mécatina. Sauvé de la ruine totale par la présence d'un certain Alexandre Dumas, il devait y perdre son honneur de mari! Car, et c'est là le plus triste de l'histoire, Pierre Revol accepta une mission à Gaspé et, pendant ce temps, sa femme, la belle Charlotte, céda à la cour d'Alexandre Dumas. Revol, déprimé, impose aux deux amants une punition exemplaire : Charlotte entra au couvent et Dumas promit de retourner en France. Mais il se contenta de verser jusqu'à la fin des jours de sa maîtresse, une pension de quatre cents livres.

Revol mourut de douleur, croit-on, à Gaspé, au mois de février 1759. Quant à sa femme et à ses trois enfants, on perd leur trace après cette date.

À suivre...

Tiré de : Nos racines, no 28, 1979

Programme préliminaire du 27^e rassemblement 2019

GAUTHIER

des Gauthier d'Amérique

Les 31 août et 1^{er} septembre 2019

C'est la fête des Gauthier à Chambly!



Le samedi 31 août 2019

8 h – 11 h 30 - cousinage et généalogie (objets promotionnels)

Restaurant, les Grillades du Fort, Chambly, salle au 2^e étage
au 1717 Avenue Bourgogne, Chambly, QC J3L 1Y8

<http://www.lesgrilladesdufort.com/>

11 h 30 - 12 h 30 - dîner libre au resto - les Grillades du Fort
ou sur le site Festibière (service de restauration sur place)

12 h 45/13 h - départ et regroupement sur le site du Festibière Chambly
(trajet de + ou – 15 minutes à pied du resto)

Festibière sur le site de Fort Chambly et visite guidée du Fort Chambly

<https://www.quebecoriginal.com/fr-ca/fiche/evenements/festivals-et-evenements/bieres-et-saveurs-de-chambly-11063184>

17 h 30 - 18 h 30 - resto Les Grillades du Fort (salle au 2^e étage)
Assemblée annuelle

18 h 30 - 20 h - resto Les Grillades du Fort (salle au 2^e étage)

Repas chaud – 3 choix de menus* (vin et alcool non inclus), prix de présence et tirage

**Détails des menus, coûts et inscriptions à venir dans le prochain journal*

Le dimanche 1^{er} septembre

9 h 30 - messe dominicale à la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly, 164, rue Martel à Chambly

<https://www.facebook.com/saintjosephdechambly/>

11 h 30 - 13 h

Brunch – *à confirmer*

Restriction alimentaire : pour les personnes ayant des restrictions alimentaires, veuillez l'indiquer lors de votre inscription sur le formulaire d'inscription ou coupon-réponse à venir dans le journal.

Stationnement à Chambly : au resto et chez Maxi (de l'autre côté de la rue en face du resto les Grillades du Fort)

Note : nous vous recommandons de prévoir des vêtements et des souliers confortables pour la journée.

